



# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 5 juillet 2021

Présents : Edouard Meunier, Romain de Saint Jores, Guillaume Bedhet, Carole Fontaine, Sandra Lepoint, Jacqueline Bieth, Sylvie Duc, Didier Maccarinelli, Elisabeth Bordet, Stéphanie Mansord

Président : Edouard Meunier

Excusés : Jean-Louis Joly représenté par Edouard Meunier, Juliette Derimay représentée par Sandra Lepoint, Karine Bouvier-Bangillon représentée par Sylvie Duc, Raymond Combaz représenté par Edouard Meunier, Nicolas Albrieux représenté par Didier Maccarinelli

Secrétaire : Carole Fontaine

En marge du conseil, l'AAB et des conseillers municipaux des autres communes du Beaufortain sont venus présenter le projet de recyclerie. Ce projet, porté par les 4 communes en lien avec Arlysère, devrait démarrer concrètement dès cet automne, grâce à l'achat par la commune de Villard d'un local d'environ 130 m<sup>2</sup> en plein centre du village. Une enquête au niveau du Beaufortain, à laquelle ont participé 270 personnes, a mis en évidence les besoins, et montré que plus de 120 bénévoles étaient prêts à s'investir.

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 31 mai

### Informations générales

#### Elections Régionales et Départementales du 20 et 27 juin 2021

Le maire remercie tous les élus et non élus qui ont permis le bon déroulement des scrutins des 20 et 27 juin, tant dans le rôle d'assesseur que pour le dépouillement. Edouard Meunier salue l'élection de Séverine Vibert, adjointe à Beaufort, qui aura la mission de représenter le Beaufortain à la région dans l'équipe de Laurent Wauquiez.

Pour les départementales, les conseillers sortants (Franck Lombard et Annick Cressens) ont été réélus avec 68 % des voix.

Pour les deux scrutins, la participation a été très faible (respectivement 40,7 % et 36,8 %), mais supérieure à la moyenne nationale. La non distribution des propagandes électorales, et la carence d'affichage, et ce pour les deux scrutins, ont été signalés à la Préfecture.

### Situation sanitaire

Le centre de vaccination de proximité de Beaufort continue son rôle au moins jusqu'à fin août. Devant les menaces du variant Delta, la vaccination reste une priorité. Le Préfet a récemment rappelé l'objectif de vacciner encore 100 000 personnes dans le département pour atteindre le seuil de « l'immunité collective ». Les vacanciers pourront également effectuer leur deuxième dose éventuelle sur leur lieu de vacances.

### **Travaux**

Ils ont été perturbés par les intempéries.

La réfection de la route du Plan des Maisons est terminée. La circulation a été interdite aux poids lourds le temps que le revêtement soit stabilisé.

La pose des barrières sur la liaison village/rond-point a été repoussée du fait d'un problème matériel (bris de machine).

Les travaux de l'agrandissement du rond-point sont programmés dans la deuxième semaine de juillet (après le passage du Tour de France dans le Beaufortain).

Les travaux de réfection du bâtiment sanitaire du camping sont achevés. L'échangeur à chaleur a été réparé. Le FCB a remercié la commune pour ces travaux.

Le camping ouvre officiellement le 1<sup>er</sup> juillet. Le paiement par carte bancaire est opérationnel.

Les orages de ces derniers jours ont généré quelques dégâts sur le ruisseau des Roëngers, et celui de Marolland.

Des panneaux routiers seront posés en divers endroits de la commune pour rappeler certaines règles de circulation (voies sans issues ou réservées aux riverains, voies réservées aux piétons, etc...). Un arrêté sera également pris pour déplacer les limites de l'agglomération sur la RD 925, et limiter ainsi la vitesse à 50 KM/H de l'entrée de la centrale de Queige à la hauteur du bâtiment Girod. Le passage protégé sur la RD 925 en face de l'aire de loisirs sera également mis en évidence.

### **Points sur les projets**

#### **Place du village**

Une réunion tenue la semaine précédente a validé différents points : toit-terrasse enherbé pour une meilleure intégration, emplacement place avec bancs et point d'eau, aménagements esthétiques). Reste à valider le point sanitaire (salle des fêtes ou création sur le côté de la mairie). Le permis de construire sera déposé courant juillet.

#### **Champ Marmot**

Afin de réduire le coût de construction, a été retenue la suppression d'une douzaine de places de parking en souterrain, et les deux blocs de bâtiments prévus seront indépendants, ce qui contribuera à une meilleure insertion paysagère.

#### **Aire de loisirs/camping**

Les différentes options (aire de baignade ou espace aquatique) sont toujours à l'étude. Les questions de parkings et de risques de sur fréquentation sont également à régler. Réunion prévue le 16 juillet avec le bureau d'études. Quelles que soient les options qui seront retenues, le conseil valide à l'unanimité la réalisation de la promenade confort (avec réalisation d'une deuxième passerelle à la hauteur du camping), la construction du snack avec logement de gardien, la modernisation du camping avec constructions de logements « en dur », pour répondre à une demande toujours croissante.

Une subvention de 101 000 € a été attribuée par le département pour la réalisation de la promenade confort. Décision également de présenter un dossier de subvention pour ces aménagements auprès de l'Etat et de la Région dans le cadre du Plan de relance.

#### **Décision modificative de crédit**

Enregistrement de la subvention versée par le département au programme Aire de loisirs et inscriptions de la dépense correspondante.

Réseau de chaleur : Nécessité d'augmenter la subvention d'équilibre de 9 000 euros, financées par les dépenses imprévues du budget général

### **Subventions aux associations cantonales**

Sylvie Duc rend compte du travail de la commission formée de représentants des 4 communes du Beaufortain. Toutes les associations ont été rencontrées. Des discussions positives avec Arlysère (Christian Raucaz) ont également permis de valider la somme prise en charge par Arlysère. La commission a validé une somme globale de 28 950 euros de subventions à verser aux différentes associations, cette somme étant ensuite répartie entre les 4 communes, au prorata de leur population. Le conseil entérine cette proposition, et remercie la commission pour le travail effectué, qui a permis de clarifier une situation qui était devenue très compliquée, et incompréhensible pour les associations.

Détail des subventions versées aux associations :

Associations	Montant total à partager entre les 4 communes	Montant attribué par la commune
<b>Amicale des donateurs de sang du Beaufortain</b>	800,00	152,00
<b>Le bonheur est dans le chant</b>	570,00	108,00
<b>Les Z'R 2 RIEN</b>	800,00	152,00
<b>Club les Volatiles</b>	80,00	15,00
<b>Football Club Beaufortain</b>	4000,00	760,00
<b>Tennis Club du Beaufortain</b>	5500,00	1045,00
<b>AAPMA de la vallée du Doron (Association de pêche)</b>	1000,00	187,00
<b>UNSS Association sportive du Collège</b>	6000,00	1140,00
<b>La Cliqueraine</b>	3500,00	665,00
<b>Gymnastique Volontaire du Beaufortain</b>	800,00	152,00
<b>Patrimoine Beaufortain</b>	1300,00	247,00

**4L Trophy** : Un projet d'expédition (rallye voiture en février 2022) a été présenté par 4 jeunes (dont une personne originaire de Queige). Afin d'encourager cette initiative, le conseil décide de prendre en charge les dons humanitaires (valeur 800 euros) qui seront distribués à des écoles du Maroc. Les dons individuels seront encouragés, notamment par la présence des voitures lors de deux marchés hebdomadaires cet été à l'aire de loisirs.

### **Commission scolaire**

Jacqueline Bieth rend compte de la commission scolaire qui propose de revoir les tarifs du périscolaire (cantine, garderie), dont certains n'ont pas évolué depuis 8 ans. Un débat confirme la volonté du conseil de conserver des tarifs le plus bas possible, afin de ne pas pénaliser les familles. Le conseil décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

Garderie : 30€/mois pour le 1<sup>er</sup> enfant, 20 euros pour le 2<sup>ème</sup> enfant, et 15 € à partir du 3<sup>ème</sup> enfant

Cantine : 4,30 € le repas (contre 4 € précédemment), avec l'introduction d'un produit bio par repas.

### **Guichet unique**

Le conseil prend connaissance d'une délibération datant de 2012, et donc toujours normalement en vigueur, décidant de l'adhésion de la commune à un guichet unique chargé d'instruire les demandes de subventions de particuliers souhaitant bénéficier d'aides pour certains investissements (panneaux solaires, poêles à granules, isolation, etc...). A l'époque, la commune subventionnait les panneaux solaires. Depuis, beaucoup de nouvelles mesures ont été prises, et les conditions financières ont beaucoup évolué (baisse du coût des panneaux par exemple). Le conseil souhaite une harmonisation avec les autres communes (Beaufortain ou Arlysère) et demande au groupe de travail transition énergétique de faire une proposition pour un vote en fin d'année et une application au 1<sup>er</sup> janvier 2022

### **Programme coupes de bois 2022**

Un programme de coupe transmis par l'ONF est soumis à approbation du conseil. Il porte sur prévision de (2720 m<sup>3</sup>), qui est accepté dans son principe, mais jugé insuffisant, compte tenu du contexte (marché très porteur, beaucoup de bois trop gros, trop vieux dans la forêt de Queige). Le conseil demande que soit rajouté au programme 2022 au moins 400 m<sup>3</sup>

### **Questions diverses**

**Programme été** : Le conseil prend connaissance de toutes les manifestations prévues cet été. Large information sera faite par les moyens de communication de la commune (Queige Infos, Queige actus, médias). Un courrier sera adressé à tous les hébergeurs. Planning de présence des élus au pot hebdomadaire du dimanche au camping à établir.

**Vente fruits et légumes** : Des commerçants ont contacté la commune pour l'autorisation de vendre des fruits et produits originaires de Sicile, au rond-point de Queige. Implantés depuis plusieurs années à Albertville et favorablement connus, ils sont à la recherche d'une nouvelle implantation. Accord leur a été donné, ce service pouvant être apprécié des Queigerains, mais aussi bien sûr de tous les usagers de la RD 925. Une convention de mise à disposition d'une surface d'environ 10 m<sup>2</sup> dans les bâtiments de la SCI Molliex, pour le montage d'une chambre froide nécessaire à leur activité, a également été établie. La vente de fruits d'été (cerises, abricots, pêches, nectarines, melons) a commencé depuis le lundi 5 juillet.

**Voie verte** : Arlysère a lancé la procédure d'appel d'offres pour une étude visant à définir le tracé, et en chiffrer le coût en fonction de différentes options. Choix du bureau d'études courant juillet.

**Chemin du Moille** : D'une longueur d'un peu plus de 400 mètres, il avait été envisagé de l'enrober, compte tenu de la fréquentation en forte augmentation. Mais se situant en terrain privé, la commune qui était prête à réaliser cet investissement dès cette année 2021 a souhaité que la situation soit régularisée, et demande au préalable l'accord de tous les



propriétaires pour qu'ils cèdent à la commune l'emprise de cette voirie qui deviendrait communale.

Les contacts en cours ont abouti à une demande d'un nouveau tracé, prenant en compte les possibilités d'urbanisation dégagées par le PLU adopté en 2019. Après plusieurs rencontres sur le terrain, une solution se dessine, nécessitant l'accord de plusieurs propriétaires. Afin de faciliter l'opération, il n'est pas impossible que la commune se porte également acquéreur de 2 parcelles qu'elle viabiliserait, ce que le conseil accepte dans son principe

Réunion conviviale le vendredi 30 juillet : entre tous les conseillers municipaux des 4 communes qui le pourront. Une belle occasion d'échanges pour des sujets communs, et de mieux travailler ensemble !

Prochain conseil le 6 septembre 19h30

La séance est levée 23h30

Pour extrait :

*En mairie, le 20 juillet 2021*

Le Maire,